

## La citadelle au fil de l'histoire 1940-1944

# La citadelle, antichambre de la déportation



On estime à plus de 300 hommes et une quarantaine de femmes qui, enfermées à la citadelle à partir de février 1944 ont été, pour la plupart, déportés en camp de concentration. Au moins 40 % d'entre eux n'en reviennent pas.

A cette date, l'envoi, sans jugement, des résistants en camp de concentration pour travailler au profit de l'économie de guerre du Reich est le principal mode de répression.

Les femmes rassemblées au fort de Romainville sont envoyées au camp de Ravensbrück, les hommes partent depuis Compiègne vers les camps de Buchenwald, Dachau ou Dora.

Le voyage dure deux à trois jours voire plus selon les circonstances.

Livret de la série Jeunesse  
héroïque écrit par  
Madeleine Riffaud.  
Archives de la Somme  
BR4880-9

## Le Train de la mort

L'un des plus dramatiques fut le convoi de déportés n° 7909 parti du camp de Compiègne-Royallieu le 2 juillet 1944. 2 166 hommes environ sont entassés dans 22 wagons à bestiaux, sous une chaleur étouffante et sans presque aucun ravitaillement en eau ni nourriture. Le train met trois jours ponctués de très longs arrêts en plein soleil pour atteindre le camp de concentration de Dachau.

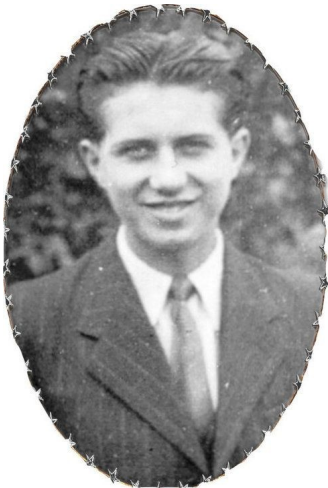
Les conditions d'entassement, la chaleur, l'asphyxie, la soif, mais aussi des scènes de panique et de violence dans certains wagons provoquent la mort de centaines d'hommes pendant le trajet. Leurs corps sont directement envoyés au crématoire à l'arrivée à Dachau, sans enregistrement.

Parmi eux, Robert Baré (48 ans) et Pierre Deplanque (34 ans), arrêtés en mai 1944 avaient rejoint le mouvement Charles de Gaulle créé par Michel Dubois. Robert Baré était inspecteur SNCF à Abancourt dans l'Oise et Pierre Deplanque gendarme à Amiens. Tous les deux ont mené des actions de sabotage et profitaient de leur fonction pour surveiller les mouvements des troupes allemandes.



Plaque commémorant la mort des Résistants picards dans le « train de la mort ». Photo CMHSRD

Maurice Thédié (48 ans) meurt également pendant le trajet. Ce dernier, connu sur Amiens pour ses qualités de sportif comme footballeur et pongiste, était membre de la SFIO désormais interdite et du mouvement Libé-Nord. Maurice Thédié contribuait à la diffusion de la presse clandestine, de tracts ainsi que des mots d'ordre de son mouvement et recueillait des renseignements. Arrêté le 19 mai 1944, il est incarcéré jusqu'au 8 juin à la citadelle d'Amiens avant d'être transféré à Compiègne.



Le jeune Jean-Marc Laurent (18 ans) survit au voyage mais décède épuisé à Flossenbürg le 5 novembre 1944. Il était dans la Résistance responsable régional des Forces Unies des Jeunesses Patriotiques et membre du réseau Centurie. Il avait réalisé de nombreuses actions de sabotages et exécuté plusieurs soldats allemands afin de les dépouiller de leurs armes et de leurs bicyclettes

## Le chemin de croix des femmes

Parmi les femmes déportées, on peut distinguer celles qui ont joué un rôle décisif dans l'aide et l'hébergement des soldats et aviateurs alliés dans la France occupée.

Ainsi Arsénie Bezayrie née Bellette, simple ménagère originaire de Bernaville et habitant Saint-Léger-lès-Domart, appartient avec son mari André au réseau Schelburn, une branche du MI9, service secret britannique, chargé de rapatrier les aviateurs alliés abattus au dessus de la France. Elle est arrêtée sur dénonciation et conduite à la Citadelle d'Amiens. Transférée à Fresnes, elle est déportée par le convoi du 2 août 1944 à Ravensbrück puis Zwodau en Tchécoslovaquie Elle est libérée le 8 mai 1945.



Arsenie Bezayrie

Marie-Thérèse Van Kerrebroeck née Compère, agricultrice à Lawarde-Mauger fait partie du réseau Charles de Gaulle. Arrêtée en 1944 pour avoir abrité deux parachutistes, elle est incarcérée à la Citadelle d'Amiens, puis déportée à Ravensbrück et Mauthausen. Elle est libérée en avril 1945.



Marie-Thérèse Van Kerrebroeck



Octavie Duchellier née Sené (58 ans) membre des FTPF. tenait un débit de boissons à Dreuil-les-Amiens et cachait des résistants. Elle est arrêtée le 23 avril 1944 puis internée à la Citadelle d'Amiens. Déportée à Neue-Bremm, puis à Ravensbrück. elle n'en revient pas, elle meurt le 16 février 1945.

STATISTIQUE de la DEPORTATION

Carte: D.R.

NOM - Prénoms : ~~MME Jeanne~~ **DUCHELLIER** ~~Octavie, Appoline~~

Date de naissance : 28/9/1886.

Domicile actuel : ~~Avt Cause: Duchellier Georges~~  
Dreuil-Lès-Amiens, Somme. 1952.

Profession au moment de l'arrestation :

Date et lieu d'arrestation : 24/4/44. DREUIL, SOMME. 58 ans

Motif d'arrestation : Hébergement de résistants.

Camps et prisons d'internement :

Date de départ en déportation : 31.5.44

Camps de concentration : Ravensbruck

~~Retouré~~ - non rentré : Décédé le 16/2/45 à Ravensbruck.

Octavie Duchellier, déportée résistante, fiche remplie après-guerre. Fonds Pierre Vasselle. Archives de la Somme 22J90.

STATISTIQUE de la DEPORTATION

Carte: D.R.

NOM - Prénoms : LINIER Henriette.

Date de naissance : 25/10/98.

Domicile actuel : ~~Ayant Cause: Colle-Linier Ginette~~  
Flesselles, Somme. 1952.

Profession au moment de l'arrestation :

Date et lieu d'arrestation : 25/6/44. FLESSELLES. SOMME. 46 ans

Motif d'arrestation : Front National, fourniture d'un local pour le groupe résistance de Flesselles. Homologué: F.N

Camps et prisons d'internement :

Date de départ en déportation : 17.7.44

Camps de concentration : Ravensbruck

~~Retouré~~ - non rentré : Décédé le 4/5/45

Henriette Linier, déportée-résistante, fiche remplie après-guerre. Fonds Pierre Vasselle. Archives de la Somme 22J90.

D'autres femmes sont déportées pour avoir distribué des tracts et des journaux clandestins comme Henriette Cozette-Linier ou Micheline Voiturier.

Marie-Antoinette dite Henriette Linier née Cozette (46 ans) tient un bar à Flesselles est arrêtée le 25 juin 1944. Internée à la Citadelle puis au fort de Romainville, elle est déportée le 11 juillet 1944 au camp de Neue-Bremm le 18 juillet 1944. Puis elle est transférée à Ravensbrück le 29 puis au Kommando de Neurohlau (Nova-Role), dépendant de Flossenbürg. Elle décède le 4 mai 1945.

Micheline Voiturier (18 ans), était alors scolarisée au lycée de jeunes filles d'Amiens. Jean-Marc Laurent la fait adhérer aux Forces Unies des Jeunesses Patriotiques en 1942 et au Front national. Dénoncée, arrêtée le 11 mars 1944, emprisonnée à la Citadelle d'Amiens, puis au fort de Romainville, elle est déportée à Ravensbrück. Elle est libérée le 27 avril 1945.



Micheline Voiturier  
Archives de la  
Somme 31FI20